

**Conseil économique et social**Distr. générale
25 février 2025Français
Original : anglais**Commission économique pour l'Afrique
Comité d'experts de la Conférence des ministres africains
des finances, de la planification et du développement économique**Quarante-troisième réunion
Addis-Abeba (hybride), 12-14 mars 2025

Point 7 de l'ordre du jour provisoire*

**Date, lieu et thème de la cinquante-huitième session
de la Commission économique pour l'Afrique****Date, lieu et thème de la cinquante-huitième session
de la Commission économique pour l'Afrique****Note du secrétariat****I. Introduction**

1. On trouvera dans le présent document des suggestions que le secrétariat soumet au Comité d'experts pour examen. Le Comité souhaitera peut-être examiner la date et le thème de la cinquante-huitième session de la Commission économique pour l'Afrique, qui se tiendra en 2026, et donner au secrétariat des orientations à cet égard.

II. Date et lieu

2. Le secrétariat propose que la cinquante-huitième session de la Commission se tienne au siège de la Commission, à Addis-Abeba, en mars 2026. La Conférence des ministres africains des finances, de la planification économique et du développement peut aussi en décider autrement sur invitation d'un membre de la Commission à accueillir la session, à condition que, conformément à la résolution 40/243 de l'Assemblée générale, le Gouvernement en question ait accepté de prendre à sa charge les dépenses supplémentaires effectives qui résultent directement ou indirectement de la tenue de la session hors du siège de la Commission.

III. Thème

3. Le secrétariat soumet au Comité d'experts, pour examen, les différentes options de thème ci-après :

a) Première option : « L'avenir du travail en Afrique dans un contexte de changements démographiques, technologiques et climatiques » ;

* E/ECA/COE/43/1.



b) Deuxième option : « La croissance par l'innovation : exploiter les données et les technologies de pointe au service de la transformation économique de l'Afrique » ;

c) Troisième option : « Exploiter les ressources naturelles, la biodiversité et le financement du climat au service de la résilience économique et climatique en Afrique ».

A. Contexte

4. L'Afrique se trouve à un moment crucial, où sa population jeune et en croissance rapide, sa richesse en ressources naturelles, l'émergence et l'évolution des technologies de pointe et le commerce intra-africain détiennent la clé de sa transformation économique et de sa résilience au changement climatique. Des choix politiques stratégiques doivent être faits pour que les États et les institutions du continent puissent capitaliser sur ces ressources au service de la transformation économique ainsi que de l'adaptation aux changements majeurs de l'économie mondiale, à l'évolution de la situation géopolitique, aux nouvelles technologies, au changement climatique et aux mégatendances régionales. Les thèmes proposés visent à permettre l'examen d'options de politiques spécifiques et de mesures à prendre à cet égard.

1. Première option : « L'avenir du travail en Afrique dans un contexte de changements démographiques, technologiques et climatiques »

5. L'avenir du travail en Afrique sera façonné par trois questions essentielles : la croissance rapide de la population jeune du continent, l'essor des technologies d'avant-garde et le changement climatique. D'ici à 2063, les jeunes viendront à représenter la moitié de la population en âge de travailler du continent, soit 2 milliards de personnes ; ce milliard de jeunes travailleurs représente un dividende démographique, à condition qu'un nombre suffisant d'emplois productifs puissent être créés. Des politiques visant à favoriser le développement des compétences de la main-d'œuvre sont nécessaires, car de nombreux emplois deviendront superflus en raison de la numérisation croissante – en particulier de l'utilisation généralisée de l'intelligence artificielle – et de l'adoption d'autres technologies ; ce processus a déjà commencé et a été accéléré par la pandémie de maladie à coronavirus (Covid-19). Les effets néfastes du changement climatique sur les moyens de subsistance continueront à se faire sentir, nécessitant des solutions de durabilité qui incluent la création d'emplois verts dans le secteur des énergies renouvelables et de l'agriculture durable, dans un cadre de production et de consommation durables.

6. Si elle est retenue, la première option impliquera une analyse des implications de ces mégatendances, qui sont vastes et variées et présentent à la fois des opportunités et des menaces. Pour saisir pleinement les opportunités, les États africains devront pouvoir compter sur des populations mieux éduquées, en meilleure santé, plus au fait des technologies et mieux équipées pour un monde du travail en rapide évolution. Il s'agira d'explorer les options et mesures politiques spécifiques qui seront nécessaires pour un futur marché du travail inclusif et durable, dans lequel des opportunités d'emploi décent sont assurées.

2. Deuxième option : « La croissance par l'innovation : exploiter les données et les technologies de pointe au service de la transformation économique de l'Afrique »

7. Si l'importance de la science, de la technologie et de l'innovation est largement reconnue sur le continent, des défis persistent, tels que les faibles niveaux d'investissement dans la recherche et le développement, l'insuffisance des infrastructures et l'interaction limitée entre les moteurs de la science, de la

technologie et de l'innovation, d'une part, et leurs bénéficiaires potentiels, d'autre part. En outre, compte tenu de l'importance décroissante des compétences traditionnelles et de la montée en puissance des données et de la technologie en tant que piliers de l'économie, il est essentiel que les pays africains passent d'une économie fondée sur les ressources à une économie fondée sur les données.

8. Si elle est retenue, la deuxième option consistera à explorer les options et mesures concrètes spécifiques nécessaires pour exploiter les données et les technologies d'avant-garde, dans le but de stimuler la croissance économique africaine par l'automatisation, la création d'emplois, l'intégration régionale et le développement de sous-secteurs des secteurs financier, agricole, de l'éducation et des soins de santé fondés sur la technologie.

3. Troisième option : « Exploiter les ressources naturelles, la biodiversité et le financement du climat au service de la résilience économique et climatique en Afrique »

9. Les ressources naturelles de l'Afrique sont essentielles à la transformation économique du continent et à sa résistance au changement climatique. Des politiques stratégiques sur la gouvernance des ressources naturelles, la technologie, l'action climatique et le commerce sont nécessaires, mais il est difficile de trouver des financements, en raison du lourd fardeau de la dette des États, de l'inadéquation des sources de recettes extérieures traditionnelles et des difficultés liées à la mobilisation des ressources nationales. Des approches innovantes sont essentielles si les États et les institutions africaines veulent exploiter les vastes ressources naturelles du continent pour renforcer sa résilience économique et climatique.

10. Si elle est retenue, la troisième option consistera à examiner les options et mesures politiques spécifiques nécessaires pour résoudre des problèmes tels que les actifs échoués et la dépendance à l'égard des produits de base. Dans le contexte africain, ces problèmes sont liés aux besoins suivants : exploiter les ressources naturelles africaines dans le cadre de la transition mondiale vers une économie à faibles émissions de carbone ; libérer le potentiel des ressources minérales, pétrolières, gazières, foncières, forestières et halieutiques du continent ; équilibrer les interactions et les compromis politiques entre la technologie, le commerce, les ressources naturelles et la résilience climatique ; et utiliser le financement vert, y compris le financement climatique et les biocrédits, ainsi que d'autres instruments financiers innovants, pour financer la transformation économique et la résilience climatique de l'Afrique.

B. Thèmes précédents

11. On trouvera en annexe au présent document, pour référence, une liste des thèmes des sessions de la Commission tenues depuis 2000.

Annexe

Thèmes des précédentes sessions de la Commission

<i>Session</i>	<i>Réunions annuelles conjointes de la Commission économique pour l'Afrique et de la Commission de l'Union africaine</i>	<i>Année</i>	<i>Thème</i>
Cinquante-sixième	Sans objet	2024	Financer la transition vers des économies vertes inclusives en Afrique : impératifs, possibilités et moyens d'action
Cinquante-cinquième	Sans objet	2023	Favoriser la reprise et la transformation en Afrique pour réduire les inégalités et les vulnérabilités
Cinquante-quatrième	Sans objet	2022	Financement de la relance de l'Afrique : trouver des solutions innovantes
Cinquante-troisième	Sans objet	2021	L'industrialisation et la diversification durables de l'Afrique à l'ère numérique dans le contexte de la COVID-19
Cinquante-deuxième	Sans objet	2019	La politique budgétaire, le commerce et le secteur privé à l'ère numérique : une stratégie pour l'Afrique
Cinquante et unième	Sans objet	2018	La Zone de libre-échange continentale africaine et la marge de manœuvre budgétaire en faveur de l'emploi et de la diversification économique
Cinquantième	Dixième	2017	Croissance, inégalités et chômage
Quarante-neuvième	Neuvième	2016	Vers une approche intégrée et cohérente de la mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation de l'Agenda 2063 et du Programme de développement durable à l'horizon 2030
Quarante-huitième	Huitième	2015	Mise en œuvre de l'Agenda 2063 : planification, mobilisation et financement au service du développement
Quarante-septième	Septième	2014	L'industrialisation au service du développement inclusif et de la transformation en Afrique
Quarante-sixième	Sixième	2013	L'industrialisation au service de l'émergence de l'Afrique
Quarante-cinquième	Cinquième	2012	Libérer le potentiel de l'Afrique en tant que nouveau pôle de croissance mondiale
Quarante-quatrième	Quatrième	2011	Gérer le développement en Afrique
Quarante-troisième	Troisième	2010	Promouvoir une croissance forte et durable pour réduire le chômage en Afrique
Quarante-deuxième	Deuxième	2009	Renforcer l'efficacité de la politique budgétaire en vue de la mobilisation des ressources intérieures
Quarante et unième	Première	2008	Relever les nouveaux défis de l'Afrique au XXI ^e siècle
Quarantième	Sans objet	2007	Accélérer la croissance et le développement de l'Afrique pour réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement : nouveaux défis et voie à suivre
Trente-neuvième	Sans objet	2006	Relever le défi de l'emploi en Afrique
Trente-huitième	Sans objet	2005	Réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement en Afrique
Trente-septième	Sans objet	2004	Intégrer la politique commerciale dans les stratégies nationales de développement
Trente-sixième	Sans objet	2003	Plus grande cohérence des politiques et obligation redditionnelle mutuelle en vue de l'efficacité du développement
Trente-cinquième	Sans objet	2002	Le défi du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique : réaliser un rapide progrès économique et social en Afrique
Trente-quatrième	Sans objet	2001	La mise en œuvre du Partenariat du Millénaire pour la relance du développement économique de l'Afrique : Pacte pour le redressement de l'Afrique
Trente-troisième	Sans objet	2000	Les défis du financement du développement en Afrique